



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

N° 10 - Décembre 2011

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires
pour gagner
l'Avenir



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons ainsi qu'à votre famille nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2012.

Cet Artrésien me permet de faire un bilan des principaux événements de l'année 2011.

Le clocher de l'église a coûté 421.224,28 €, je rappelle que le total des dons en net s'est élevé à : 9.980,97 € ce qui est remarquable pour un village de notre taille. Le total des subventions s'est élevé à 282.000 €.

Un columbarium a été installé. Nous en avons profité pour élaborer un nouveau règlement du cimetière. Les concessions à perpétuité ne seront plus attribuées. Désormais les concessions seront de 30 ou 50 ans.

Un peu plus de 23 000 euros ont été investis aux écoles avec pour finalité le confort des enfants et les économies d'énergie.

Le projet PARTENORD phase I se poursuit. A ce jour les 5 logements locatifs sont occupés et les logements libres de constructeurs sortent de terre un peu plus difficilement 7 à ce jour. La crise économique que nous traversons explique sans doute cette situation.

La tension sur les finances publiques s'accroît. Gel des dotations de l'État. Cependant la volonté des Conseillers Municipaux a été de maintenir les taux d'imposition de la Commune au niveau des années précédentes, avec la même démarche de la part de Valenciennes Métropole afin de ne pas alourdir les difficultés financières quotidiennes des ménages. Les communes riches seront un peu moins riches et les communes pauvres un peu plus pauvres. Ainsi va la vie.

Néanmoins j'ai le plaisir de vous inviter cordialement aux vœux du Maire qui auront lieu le lundi 16 janvier 2012 à 19h00 à la salle des fêtes.

Sommaire

Éditorial	Page 1
Recensement.....	Page 2
Travaux Info communales	Page 3
Info communales.....	Page 4
Info communales	Page 5
Manif.municipales.....	Page 6
Info diverses.....	Pages 7 à 11
Vie associative.....	Pages 11 à 15
État Civil	Page 16

C. LERAT



Recensement de la population

Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Il n'existe aucune passerelle entre les renseignements collectés et les services des Impôts.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire : Christian LERAT.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2009 à 2013.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40

Les agents recenseurs :



Agnès JOURNEZ



Delphine BACQ

TRAVAUX

ECOLE :

Après les travaux de rénovation des portes et fenêtres, cet été, les agents municipaux ont repeint la classe des petits et les couloirs.

En outre, le dortoir contiguë à cette classe a été rééquipé : nouveaux lits, literies neuves, armoires....



INFORMATIONS COMMUNALES

ELECTIONS:

Dates des prochaines élections :

Elections présidentielles : Les dimanches 22 avril et 6 mai 2012

Elections Législatives : Les dimanches 10 et 17 juin 2012

Inscription sur les listes électorales :

Nous rappelons aux personnes récemment majeures et aux nouveaux arrivants que les inscriptions sur les listes électorales ont lieu en mairie jusqu'au 31 décembre 2011.

Se munir de la Carte d'Identité Nationale et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

UNE PERMANENCE SE TIENDRA EN MAIRIE LE 31 DECEMBRE DE 8 A 10 HEURES.

CCAS :

Les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide du CCAS (Comité Communal d'Aide Sociale) pour le centre aéré de leurs enfants, pour l'obtention de bons alimentaires etc... sont priées de se rapprocher de la mairie pour y retirer un dossier dès le mois de janvier 2012.

Aucune demande (sauf secours exceptionnel) ne sera prise en compte pour l'année 2012 si les dossiers ne sont pas parvenus en mairie à la fin du mois de janvier.

CIMETIERE :

Lors de la réunion du Conseil Municipal du lundi 21 novembre 2011, un nouveau règlement du cimetière communal (y compris le Columbarium) a été approuvé.

Il est consultable en mairie et sur le site www.artres.fr

Il faut retenir qu'à compter du 21 novembre 2011, il ne sera plus délivré de concessions à perpétuité.

Seules des concessions trentenaires et cinquantenaires seront concédées.

URBANISME:

Les déclarations préalables de travaux passent à 40M2

Décret n°2011-1771 du 5 décembre 2011 paru au Journal Officiel

Les extensions jusqu'à 40M2 de SHOB (surface hors d'œuvre brute) sont dorénavant soumises à une **déclaration préalable** de travaux.

Ce décret est applicable aux demandes déposées **à partir du 01/01/2012**.

Auparavant, les demandes préalables portaient pour les extensions inférieures à 20M2.

CYBERBASE:

En raison des fêtes de fin d'année, la cyberbase sera fermée du 20 au 31 Décembre 2011.

Les tarifs de la cyberbase restent identiques en 2012.

Il existe 3 forfaits annuels :

Artresiens	10 €
Habitant extérieur	15 €
Demandeurs d'emploi, retraités, personnes à mobilité réduite	5 €

Coordonnées de la cyber base : 19 rue de la Fabrique 59269 Artres

☎ 03.27.47.24.59

✉ cyberbase59269@orange.fr



BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque est ouverte les **Mardis de 16h à 18h** et les **Samedis de 10h45 à 11h45**

Il est rappelé que pendant les vacances scolaires elle est fermée le Mardi.

Elle sera également **fermée les Samedis 24 et 31 décembre 2011**.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

JOURNEE DU PATRIMOINE :

Le 17 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine, une centaine de personnes ont pu renouer avec Artres d'antan en visitant l'église Saint-Martin où des collections de cartes postales anciennes des rues du village étaient exposées.



LA FETE FORAINE :

Depuis quelques années, la ducasse n'avait plus lieu à ARTRES.

Du 11 au 22 novembre, les forains ont de nouveau investi la place au plus grand plaisir des petits et des grands.



LE 11 NOVEMBRE :

Commémoration de l'Armistice de la Première guerre mondiale.

Les élèves de l'école de la Rhônelle ont interprété la Marseillaise au Monument aux Morts.



LES MEDAILLES DU TRAVAIL:



Le 11 Novembre, des diplômes du travail ont été remis à Valérie DELBOVE (argent:20 ans),

Mireille BOSQUELLE, Dany HAUDEN (Vermeil: 30 ANS) et à Georges BOUDIN (grand or: 40ans).

NOCES DE.... :

1ère à ARTRES

La municipalité a mis à l'honneur des couples mariés depuis un certain nombre d'années....

NOCES DE CHINCHILLA

67 ANS DE MARIAGE

Le 19 août 1944, Jean DRECQ a épousé Rosa MALABOEUF

à Artres.



NOCES DE DIAMANT

60 ANS DE MARIAGE

Le 25 août 1951, Ferdinand GUERY a pris pour épouse

Gilberte FREMAUX à Artres.



Les personnes désirant fêter leurs nocés d'or, diamant etc..... sont priées de se signaler en mairie.

LE REPAS DES SENIORS:

Le 20 novembre, le repas des Seniors a remporté un vif succès.

Nos aînés ont dansé dans une ambiance des années 60 et apprécié la prestation de Lily WHITE



INFORMATIONS DIVERSES

EAUX DE RUISSELLEMENT:

Le 13 décembre, le cabinet Sorange mandaté par Valenciennes Métropole pour étudier les problèmes des eaux de ruissellement des communes a présenté un avant-projet des solutions envisagées sur le territoire d'ARTRES.

De nombreux agriculteurs exploitant sur la commune ont assisté à cette réunion d'information.



DISTRIBUTION DES COQUILLES A L'ECOLE

Le 16 décembre, Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal se sont rendus à l'école de la Rhônelle pour distribuer coquille de Noël et friandises.



COLIS DES AINES :

Le 17 décembre, le traditionnel colis municipal des Aînés leur a été remis.

Les Seniors ont profité de ce moment pour converser autour d'un vin et chocolat chauds.



CHARTE DU BON CITOYEN :

Au seuil de l'année nouvelle, un grand nombre d'entre nous prennent de bonnes résolutions que nous avons parfois du mal à tenir.

Pourquoi ne pas aussi penser à préserver notre village et adopter une charte de bon citoyen ?

MA VOITURE : sur les emplacements réservés je la garerai sans gêner la circulation.

LES FILS D'EAU : régulièrement, je les nettoierai.

LES FEUX DE JARDIN : aux heures préconisées par l'arrêté, je les allumerai sans enfumer mon voisinage.

LES PAPIERS ET BOUTEILLES : sur la voie publique, je ne les jetterai point mais les déposerai dans les poubelles destinées à cet effet.

MES MEGOTS (si je fume) : sur les trottoirs, je ne les écraserai pas.

MON CHIEN : ses crottes, il fera et je les ramasserai afin que les piétons puissent garder leurs chaussures propres.

LE BRUIT : après 22h, je l'éviterai pour respecter la tranquillité de mes voisins.

C.L.I.C. : MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS



Artres, le 24 Novembre 2011

Madame, Monsieur,

Le Centre Local d'Information et de Coordination Est du Valenciennois (C.L.I.C) et la Mairie d'Artres se mobilisent pour mieux vous informer et vous accompagner.

Financé par le Conseil général du Nord, le C.L.I.C. est un service **GRATUIT** de proximité au même titre que le C.C.A.S de la commune.

Il vous accueille, écoute, informe dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes dès 60 ans dans les meilleures conditions possibles.

Le C.L.I.C. vous informe sur l'ensemble des services à la personne existant sur le Valenciennois... Il évalue vos besoins.... Il vous accompagne dans vos démarches et peut vous aider à constituer les dossiers de demandes d'aides financières....

Pour aider au mieux les seniors, des professionnels, membres du groupe de travail du C.L.I.C. travaillent quotidiennement afin de mieux faire connaître les missions du C.L.I.C. Sur leur initiative et avec la volonté commune de la Mairie, nous avons le plaisir de vous remettre une plaquette d'information qui vous permettra de trouver des réponses adaptées à vos besoins.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Christian LERAT
Le Maire

Docteur Jean-Pierre GRIGNET
Le Président

Mairie d'Artres
7 rue de la Fabrique
59269 Artres
Tél : 03 27 27 14 17

C.L.I.C Est du Valenciennois
6 place de l'Hôpital général
BP 80264
59306 Valenciennes Cedex
Tél : 03 27 27 59 52

VOLS PAR RUSE :



La police et la gendarmerie nationales appellent à la vigilance dans le département du Nord : prenez garde aux vols par ruse !

Certaines personnes n'hésitent pas à usurper l'identité d'un policier ou d'un agent d'une compagnie d'eau, d'électricité ou encore de La Poste pour commettre des vols de manière insidieuse à votre domicile. Ces auteurs profitent du crédit que leur confère leur fausse qualité pour perpétrer un vol seul ou avec l'aide d'un complice.

Conseils préventifs : comment éviter le vol par ruse ?

- Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e) (par exemple "veuve X"). Mentionnez uniquement votre nom de famille.
- Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez pas sans avoir vérifié la détention d'une carte professionnelle ou d'un ordre de mission. N'hésitez pas à lui demander de la glisser sous la porte. Si elle n'a pas de carte, refusez toujours l'accès.
- Il est recommandé d'installer une chaîne à la porte. Il s'agit d'un premier obstacle pour les voleurs et cela permet à l'occupant de l'habitation de parler avec une personne qui se présente d'une manière relativement sûre.
- Ne laissez jamais une personne seule dans votre domicile.
- Si vous avez un doute, faites le 17 ou appelez votre commissariat ou votre gendarmerie. Si quelqu'un prétend être de la police, téléphonez à la police et demandez si l'agent en question est bien de service.
- Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent. Il peut s'agir du numéro d'un complice.
- Ne montrez jamais à une personne que vous ne connaissez pas l'endroit où vous mettez vos valeurs ou vos bijoux.

Que faire ? à qui s'adresser en cas de vol par ruse ?

Si malgré tout, vous êtes victime d'un vol, tenez compte des conseils suivants :

- En cas d'agression, ne jamais résister, pour ne pas provoquer de réactions violentes des agresseurs.
- Déclarer immédiatement le vol au 17.
- Dans la mesure du possible, ne touchez à rien et ne rangez rien. Ne laissez entrer personne avant l'arrivée de la police. Donnez un signalement aussi précis que possible du ou des auteurs, et expliquez comment ils ont opéré. Ces éléments et votre rapidité de réaction peuvent permettre une enquête de police et contribuer à mettre fin à ces agissements.

Police / Gendarmerie : 17 Gendarmerie de Valenciennes : 03 27 22 55 00

CREATION DU F.I.L.: FONDS D'INITIATIVES LOCALES

Valenciennes Métropole met en place à partir du 1er janvier 2012 le « F.I.L. » : le Fond d'Initiatives Locales.

Il permet de soutenir les initiatives d'habitants, constitués ou non en association, sur les territoires non couverts aujourd'hui par le Fond de Participation des Habitants (territoires péri-urbain ou ruraux*). Le F.I.L. propose d'accompagner et de financer jusqu'à 1000€ les projets citoyens et solidaires portés par un groupe d'habitants (repas de quartier, découverte du parlement européen, action de valorisation du territoire...)

Ce dispositif est soutenu par Valenciennes Métropole, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, le Conseil Régional Nord-Pas-de Calais, la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Nord.

Pour tous renseignements rapprochez vous de votre mairie, un relais local sera en capacité de vous transmettre toute l'information nécessaire ou sur le site de Valenciennes Métropole, rubrique Cohésion Sociale : www.valenciennes-metropole.fr

*Les villes concernées : Artres, Aubry du Hainaut, Curgies, Estreux, Famars, Hergnies, Maing, Monchaux sur Ecaillon, Odomez, Préseau, Prouvy, Vicq, Quarouble, Rombies et Marchipont, Rouvignies, Saint Aybert, Saultain, Sebourg, Verchain Maugré.

VIE ASSOCIATIVE

ART FLORAL CREA DECO

ART FLORAL CREA DECO



Nouvelle association inaugurée le 5 novembre 2011.



Art floral, Créa-déco

Cette association inter générationnelle nous apporte à toutes des moments de détente, de partage et de convivialité. Le but de cette association étant de se faire plaisir et de créer des liens.

La présidente Madame Thérèse Bara et les membres du bureau : Laurence, Sylvie, René souhaitent à toutes et tous une fin d'année heureuse et fleurie.

Nous contacter : theresebara@aol.com
laurencecoquelle@orange.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS:

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts : les membres de la section des anciens combattants d'Artres se sont recueillis sur la tombe des militaires Anglais.

Messieurs Gérard Lion et René Bara ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la Nation : Le président souhaite remettre cette même décoration aux anciens combattants de la section.



Le président.

CARPE DIEM :



Convivialité et bonne humeur étaient de rigueur le 6 novembre lors de la soirée organisée par l'association CARPE DIEM.



Pendant que les convives dégustaient un repas succulent, la section danse moderne leur offrait une excellente prestation de

chorégraphies orchestrées par les animatrices **Emilie** et **Sandrine** que nous félicitons pour leur investissement dans cette discipline.

Bien entendu, nous adressons aussi nos félicitations aux jeunes filles qui ont évolué sur des chansons de Mickaël Jackson et nous les encourageons à renouveler ce spectacle qui nous a vivement impressionné par sa qualité.

Le lendemain, fourbus mais ravis les randonneurs ont suivi **Régis** sur les sentiers de la campagne environnante.

RAPPEL :

Marche dimanche 9h30 parking de la mairie
Danse samedi de 14h à 18h sous le préau de l'école

A VOS AGENDAS :

RUN & BIKE 13 mai 2012 pensez à faire établir un certificat médical si vous souhaitez participer.

DANSE MODERNE 16 juin 2012 GALA

Le bureau et les adhérents de CARPE DIEM vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

L'AS ARTRES:

ON SE BOUGE à l'AS ARTRES !

Depuis juin, l'AS ARTRES n'a eu de cesse d'évoluer et de grandir.

Le dimanche 26 juin 2011, s'est déroulé le **1er tournoi de sixte** à Artres au cours duquel 20 équipes de foot ont concouru pour le trophée. Une grande et belle fête du football.

Un grand merci à David Ménart et à Nicolas Piskorz qui se sont lancés à fond et dans un temps très court dans l'aventure de cette organisation, qui aux dires de nombreux participants, a été une belle réussite.

C'est fatigués mais heureux que les organisateurs se sont séparés le soir après avoir vécu une journée intense de football comme on l'aime.

Le souhait formulé c'est que le coup d'essai soit maintenant transformé comme un rendez-vous incontournable.



Avant la reprise du championnat de nombreux matchs amicaux ont opposé nos seniors (43 licenciés cette année !) à diverses équipes du District Escaut permettant au nouvel entraîneur Francis George de tester diverses solutions de jeu.

Le samedi 03 septembre, s'est déroulée l'**Assemblée Générale** de l'AS ARTRES à laquelle ont assisté M le Maire ainsi qu'un de ses adjoints M Coquelle ; chacun des responsables du bureau a dressé le bilan de la saison écoulée ainsi que les objectifs fixés pour l'année 2011-2012.



Le samedi 10 septembre s'est déroulée une **formidable Soirée Années 80** en la salle des fêtes. Merci à notre GO David qui a mis sur pied cette soirée; qui a mouillé sa chemise pour que tout soit nickel!!
 Merci à Manue qui s'est consacrée à la préparation du buffet et des gâteaux
 Merci aux frères Souris qui se sont dévoués toute la journée aux tournebroches pour que la viande soit à point.
 Merci à tous les volontaires qui sont venus préparer la salle.
 Merci à tous ceux qui se sont investis dans cette soirée jusque tard dans la nuit (Patrick, Francis, Jeanne, Flo, ... et j'en oublie!!

Enfin merci aux courageux qui sont venus dimanche matin nettoyer la salle

Le championnat du District Escaut a repris ses droits le dimanche 11 septembre. L'AS ARTRES, forte de 103 licenciés est inscrite en Championnat U11 (éducateur Patrick Lecerf), U17 (éducateur Anthony Douvry), et Seniors avec 2 équipes (entraîneurs Francis George et Nicolas Piskorz). N'oublions pas nos plus jeunes, (éducateur Christophe Maliet avec Cédric et Jean-Marie Souris) lesquels participent à divers plateaux accompagnés des parents.

Le 21 octobre, **une soirée croques** était organisée dans les locaux de l'AS ARTRES à l'initiative de Nicolas Mercier et de son épouse Aurélie. Merci à eux ; c'était bien bon !

Et le lendemain, samedi 24 octobre, **une soirée couscous** était organisée à l'initiative de Francis chez Sam. Bonne et belle soirée pendant laquelle plusieurs participants ont retrouvé leurs réflexes d'antan au baby-foot comme au billard.

Le 10 décembre s'est déroulé l'**Arbre de Noël** pour nos plus jeunes en la salle des Fêtes de Maresches. Enfin, le 31 décembre, le **réveillon de St Sylvestre** nous permettra de passer au mieux de 2011 à 2012 en musique et dans une bonne ambiance.

Pour finir, et s'il ne fallait retenir qu'une info, sachez que l'AS ARTRES a son **site internet** que vous pouvez visiter à l'adresse **http://club.sportsregions.fr/as-artres_523373/** .

Un conseil : mettez-le dans vos favoris et n'hésitez pas à y apporter vos commentaires et critiques !!

Vous y trouverez toutes les infos relatives au club ainsi que les photos et reportages des divers évènements qui marquent la vie du club.

A ce jour, plus de 19000 visiteurs sont passés. Alors à très bientôt !!

ECOLE DE LA RHONELLE :

DE FUTURS MASTERCHEFS ??????QUI SAIT ???

A l'occasion de la semaine du goût impulsée par l'Éducation Nationale, les élèves de CM1-CM2 de la classe de Mme Lobina ont eu la chance d'être accueillis au restaurant « La Gentilhommière » à Artres par Madame Fournier et des membres de son personnel.

Les élèves ont pu déguster un produit fini réalisé entièrement par leurs mains sous la conduite du chef cuisinier « Guillaume » .

La recette de la tarte aux pommes n'a plus de secret pour eux car ils ont participé à toutes les étapes de sa confection: de l'épluchage des pommes au glaçage final.

« Peser, pétrir, malaxer, éplucher couper, déguster » voilà des verbes qui pour une fois ils conjugueront avec plaisir.

C'est ravis qu'ils rentrèrent chez eux, fiers de ce nouveau talent de pâtissiers en herbe ; des vocations sont nées !!!!!!!!!.....

On ne peut que remercier le restaurant La Gentilhommière de son bon accueil et son personnel qui s'est impliqué dans cette démarche . Sans oublier l'Association des Vergers hautes-tiges de l' Avesnois qui a offert les pommes « reinette » variété typique de notre région

NOEL EXISTE ! SI ! SI !

D'ailleurs les enfants de l'école de la Rhônelle d'Artres et les enfants de l'école de Quérénaing vous le diront. Jeudi 8 décembre, ils avaient été conviés par la dynamique Association des Parents d'élèves de l'école à assister à un spectacle de magie.

Pendant une heure, émerveillés, attentifs, subjugués, intrigués, ils ont découvert un nouvel univers: celui de Monsieur Marti le magicien.

Quel joli spectacle ! Ah ! quelle joie dans le regard des enfants !! Merci pour ce spectacle

Les enfants de la Rhônelle

ACLT:

Le marché de Noël a eu lieu les 3 et 4 décembre et a remporté un franc succès.

Organisé par l'ACLT et son nouveau président Patrick Bergamini les exposants (plus de 20) ont été associés aux associations suivantes : AS ARTRES, les 3A , CARPE DIEM, l'APE, la couture, le foyer des Boîtes, Art Floral Créa Déco, l'école de musique, les Jonquilles, la paroisse.

FELICITATION A TOUS ! Tous ont joué un rôle dans la réalisation du marché de Noël.... Sans qui, celui-ci n'aurait pas eu lieu

RENDEZ-VOUS EN 2012



APE:



Pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands, **l'Association des Parents d'Elèves d'Artres**, a offert à l'école du village, un spectacle de magie, à la salle des fêtes, le 8 décembre.



L'école de Quérenaing a pu aussi profiter de ce divertissement plein de mystères et d'énigmes. Il faut dire que tous étaient ébahis quand le magicien, Yves MARTY, s'est élevé dans les airs !!! Il en a d'ailleurs profité pour former quelques jeunes magiciens en herbe !!!

La journée a continué à se dérouler dans l'euphorie, puisque l'après midi, L'A.P.E a offert un goûter aux enfants pour la venue de Saint Nicolas.



Saint Nicolas avec l'aide de l'association des commerçants des « 3A », a pu distribuer ses chocolats à tous les élèves présents !!

C'est donc avec des étoiles plein les yeux que nos écoliers ont pu profiter de cette journée un peu exceptionnelle, certes pas très studieuse.....

Agnès, Emmanuelle, Denis et Pascal vous souhaitent à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !!

Et en profitant pour vous rappeler la date de la prochaine soirée au profit de l'école, le 18 Février 2012 !!!!



ILS NOUS ONT QUITTES

Monsieur BERNARD Eugène le 26 janvier
Monsieur BOUCAUT Paul le 1er avril
Monsieur BAUDEWYN Pierre le 26 mai
Monsieur MASSE Bernard le 2 juin
Madame Veuve BARA née DEHAUT Hélène le 11 juin
Madame LEFEBVRE née FLODROPS Suzanne le 15 septembre
Monsieur WROBLEWSKI-RICEZ Maurice le 15 août
Madame BLANCHARD Marie le 27 septembre
Monsieur MANARD Guy le 21 octobre

UNIS POUR LE MEILLEUR

Monsieur DELAHAYE Damien et Mademoiselle JURGA Hélène le 4 juin
Monsieur FONTAINE François et Mademoiselle ROUX Anaïs le 25 juin
Monsieur DUVIVIER Julien et Mademoiselle SIX Marie-Gabrielle le 24 septembre
Monsieur BERTINOTTI Philippe et Mademoiselle LANIER Agnès le 8 octobre

ROSE OU CHOU ?

BRICOUT Lina le 9 février à Saint-Saulve
LEFEBVRE Théophile le 23 février à Dechy
PASTRE Bastien le 14 mars à Valenciennes
VILLAMAUX Maud le 24 avril à Valenciennes
JOIGNEAUX Timothé le 30 mai à Valenciennes
KOZLWSKI Gaspard le 1 juin à Valenciennes
EVRARD Rose le 11 juillet à Valenciennes
BIREMBAUT le 15 juillet à Valenciennes
VERHAEGHE Agathe le 6 août à Valenciennes
CAFFENE-COUSIN Félix le 18 août à Valenciennes
PLICHON Gabin le 25 septembre à Denain
REMY Méline le 8 novembre à Saint-Saulve

